Rapport

Partenariat mondial de Riyad pour la résilience face à la sécheresse :
Conférence inaugurale 23-24 juin 2025 | Cologne, Allemagne | Format hybride

1. Résumé

La conférence inaugurale du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience à la sécheresse (RGDRP), qui s'est tenue les 23 et 24 juin 2025 à Cologne, en Allemagne, a marqué une étape importante dans les efforts mondiaux visant à lutter de manière proactive et collaborative contre la sécheresse. Co-organisé par le Royaume d'Arabie saoudite et la CNULCD, cet événement a réuni des représentants de haut niveau issus de gouvernements, d'organisations internationales, de banques de développement, de la société civile et d'institutions techniques afin de convenir de la vision stratégique, du cadre opérationnel et de la structure de gouvernance du RGDRP. Au total, 80 participants ont assisté à la conférence en personne et 130 autres y ont participé en ligne.

La conférence s'est ouverte sur des déclarations politiques fortes soulignant l'urgence de passer d'une réponse réactive à la sécheresse à une résilience à long terme. Les intervenants ont souligné le coût humain, économique et environnemental de la sécheresse et ont exprimé leur soutien à un partenariat mondial structuré, inclusif et doté de moyens financiers suffisants.

Le cadre stratégique du RGDRP a été présenté par les conseillers de la CNULCD, qui ont exposé ses trois composantes principales : une facilité de préparation pour soutenir l'élaboration des politiques et des projets, une facilité d'investissement pour intensifier les mesures de résilience à la sécheresse et une plateforme de connaissances pour faciliter l'apprentissage et la coordination. Les commentaires des participants ont réaffirmé l'importance de l'équité, d'une planification fondée sur la science et du soutien aux pays aux capacités limitées, en mettant l'accent à la fois sur les revenus et la vulnérabilité.

Les participants ont convenu de compléter les critères d'éligibilité basés sur les revenus par des indicateurs de vulnérabilité à la sécheresse afin de mieux cibler l'aide.

La structure de gouvernance, composée d'un comité directeur de 12 membres, d'un secrétariat, d'un administrateur, d'un mécanisme d'examen indépendant et d'une assemblée des partenaires, a été approuvée à l'unanimité. Les membres ont convenu d'un mandat de trois ans avec des représentants principaux et suppléants dans certaines circonscriptions afin de garantir l'inclusivité et la continuité. La représentation des agences des Nations unies, des institutions de financement, des pays bénéficiaires, des organisations techniques, du secteur privé et de la société civile a été confirmée, les sièges restants devant être attribués à l'issue d'un processus de sélection transparent.

Les pays bénéficiaires ont décidé que la CNULCD serait l'entité hôte du secrétariat du RGDRP, soutenu par un comité technique, et ont approuvé le Bureau du Fonds fiduciaire multipartenaire des Nations unies (MPTF) en tant qu'administrateur du Fonds de partenariat.

Les tables rondes ont souligné l'importance des systèmes d'alerte précoce, d'un financement coordonné et harmonisé et de l'engagement du secteur privé. Les tables rondes ont mis l'accent sur la nécessité de mettre à jour les plans nationaux de lutte contre la sécheresse, de renforcer les systèmes de données et la collaboration régionale. Un consensus clair s'est dégagé sur la nécessité de simplifier l'accès au financement et de trouver des solutions adaptées aux besoins locaux.

Les participants ont approuvé les objectifs et les activités énoncés dans l'accord de partenariat de Riyad et se sont engagés à finaliser les documents de gouvernance dans un délai de trois mois.

La première réunion en ligne du comité directeur est prévue en septembre 2025, suivie d'une session en présentiel lors de la CRIC en décembre 2025 afin de rendre opérationnel le RGDRP.

2. Ouverture de haut niveau

L'ouverture de haut niveau de la conférence inaugurale du Partenariat mondial de Riyad pour la résilience à la sécheresse (RGDRP) a donné le ton d'un dialogue ciblé et collaboratif de deux jours sur la promotion de la résilience mondiale à la sécheresse. La session a été marquée par les discours d'ouverture de deux personnalités clés : E.S. Ibrahim Thiaw, secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD), et S.E. Dr Osama Faqeeha, vice-ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Agriculture du Royaume d'Arabie saoudite. Leurs déclarations ont souligné l'urgence de passer d'une réponse réactive à la sécheresse à des stratégies proactives de réduction des risques et ont établi la vision stratégique qui sous-tend le RGDRP.

Dans son allocution, E.S. Ibrahim Thiaw a souligné que la sécheresse n'est plus un phénomène régional ou saisonnier, mais un défi mondial croissant aggravé par le changement climatique, la dégradation des sols et la gestion non durable de l'eau. Il a rappelé à l'auditoire que plus de 1,4 milliard de personnes ont été directement touchées par la sécheresse au cours des deux dernières décennies, avec des conséquences allant de la réduction de la production alimentaire et de la pénurie d'eau aux pertes économiques et aux déplacements de population. Il a souligné que le coût de l'inaction devient de plus en plus intolérable, car la sécheresse peut réduire jusqu'à 10 % du PIB d'un pays et diminuer la croissance économique annuelle de 1 % ou plus. Dans ce contexte, il a salué le RGDRP comme une plateforme indispensable pour induire un changement systémique dans la manière dont la sécheresse est abordée. Il a salué la conception inclusive du Partenariat, son ambition de s'aligner sur les priorités nationales et l'accent mis sur des solutions proactives, scientifiques et intégrées. M. Thiaw a également reconnu le pouvoir de mobilisation unique de la CNULCD pour faciliter la coopération mondiale en matière de résilience à la sécheresse, et a souligné l'importance de la coordination avec les mécanismes existants, notamment l'Alliance internationale pour la résilience à la sécheresse (IDRA) et le Programme intégré de gestion de la sécheresse (IDMP).

S.E. Dr Osama Faqeeha a fait écho à ces messages et réaffirmé l'engagement du Royaume d'Arabie saoudite à lutter contre la sécheresse en tant que défi majeur en matière de développement et d'environnement. Il a décrit le RGDRP comme une extension stratégique du leadership climatique plus large du Royaume, en particulier à travers l'Initiative verte pour le Moyen-Orient, qui promeut l'utilisation durable des terres et de l'eau en Asie centrale, en Asie du Sud et de l'Ouest, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Le vice-ministre a souligné que la résilience à la sécheresse n'est pas seulement une question technique, mais aussi une question de stabilité économique, de sécurité alimentaire et hydrique et de bien-être social. Il a insisté sur l'importance de créer des mécanismes de financement solides, notamment des structures de financement commun et parallèle susceptibles d'attirer des contributions diverses de la part des donateurs, des institutions multilatérales, du secteur privé et des gouvernements nationaux. M. Faqeeha a également souligné l'intérêt de s'appuyer sur les connaissances et les innovations existantes, notamment les systèmes d'alerte précoce, les régimes d'assurance et les solutions fondées sur la nature qui ont démontré leur efficacité dans d'autres domaines liés au climat. Il a conclu son intervention en appelant fermement à la responsabilité collective et à un engagement politique soutenu afin que le RGDRP tienne sa promesse de renforcer la résilience à long terme là où elle est le plus nécessaire.

La séance d'ouverture a été suivie d'une courte présentation vidéo préparée par le ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Agriculture, illustrant les conséquences humaines, écologiques et économiques de la sécheresse dans différentes

régions. La vidéo a encore renforcé l'urgence d'une action coordonnée et a contribué à définir le cadre de la session sur la vision stratégique qui a suivi. Ensemble, les déclarations de haut niveau et le récit visuel ont donné un cadre politique et pratique à la conférence, en l'ancrant dans les réalités mondiales tout en orientant vers des solutions collaboratives et réalisables.

Ce moment d'ouverture a non seulement défini les orientations stratégiques et morales de la conférence, mais a également envoyé un message clair : la communauté internationale doit s'unir à travers des partenariats structurés, inclusifs et dotés de ressources suffisantes pour lutter de manière proactive contre la sécheresse.

3. Points forts de la conférence

a. RGDRP Vision stratégique et objectifs

Le Dr Youba Sokona (conseiller de la CNULCD) a ouvert sa présentation en réaffirmant la vision stratégique du RGDRP, soulignant que, même si les intervenants précédents avaient déjà beaucoup parlé, il était important de mettre en avant les principes fondamentaux qui guident cette initiative. Il a expliqué que le cadre du RGDRP s'appuie sur de larges consultations – près de 100 pages de contributions des parties prenantes – qui ont façonné son orientation. S'appuyant sur une analogie avec la santé introduite par M. Ibrahim Thiaw, il a décrit la sécheresse comme une « crise silencieuse » : une catastrophe à évolution lente qui érode les moyens de subsistance, en particulier ceux des plus vulnérables, souvent sans avertissement.

Il a souligné que le RGDRP vise à faire passer la réponse mondiale d'une approche réactive à une approche proactive, une transformation qui exige un soutien réel aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Selon lui, cette transition doit reposer sur trois principes clés : **la transparence et la responsabilité** (utilisation efficace et non redondante des ressources), **l'inclusion et le respect** (reconnaissance des connaissances scientifiques et autochtones) et **l'équité et l'égalité** (égalité des chances et prise de décision conjointe). L'éligibilité sera basée sur les classifications de la Banque mondiale, 74 pays ayant été identifiés comme bénéficiaires potentiels (à l'exclusion de ceux soumis à des sanctions de l'ONU).

M. Michael Koch (conseiller de la CNULCD) a ensuite présenté l'architecture opérationnelle et financière proposée pour le RGDRP, en mettant l'accent sur une approche inclusive et pilotée par les pays. La structure comprend trois composantes principales :

1. **Facilité de préparation** – Pour soutenir le développement de projets à un stade précoce et les politiques nationales de lutte contre la sécheresse.
2. **Facilité d'investissement** – Soutien sous forme de subventions et de cofinancements pour diverses mesures de résilience à la sécheresse, sélectionnées à l'issue d'appels à propositions inclusifs et fondés sur le mérite.
3. **Plateforme de connaissances** – Pour soutenir les échanges techniques, l'apprentissage et la prise de décisions fondées sur des données probantes.

Il a également présenté deux modalités de financement : **le financement commun** (qui devrait être hébergé par le MPTF des Nations unies) et **le financement parallèle** (via un soutien direct des donateurs). M. Koch a conclu par un projet de théorie du changement axé sur six objectifs, dont la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la préparation, avec des indicateurs de performance clés qui seront finalisés par le comité directeur.

Après la présentation de la vision et de la structure de gouvernance du RGDRP, plusieurs pays et organisations ont fait part de leurs commentaires et questions. Une préoccupation commune concernait la manière dont les pays ne disposant pas de plans nationaux de lutte contre la sécheresse pourraient participer. L'OMM et le Libéria ont demandé si l'existence d'une politique de lutte contre la sécheresse

ou de solides capacités techniques pour accéder au financement. En réponse, les représentants de la CNULCD ont expliqué que les plans et politiques de lutte contre la sécheresse sont importants, mais ne constituent pas un obstacle à l'accès. Les pays peuvent bénéficier d'un soutien par le biais du Fonds de préparation pour les aider à élaborer ces plans et à se préparer au financement.

La Côte d'Ivoire a posé des questions sur le rôle du financement privé et sur la possibilité que le financement comprenne des prêts. Les représentants de la CNULCD ont précisé que le Partenariat (hébergé par le MPTF des Nations unies) ne fournira que des subventions. Si des prêts sont proposés par d'autres partenaires en dehors de ce fonds principal, ils seront négociés directement et de manière transparente entre les pays et ces partenaires.

Le Kenya a soutenu les principes généraux du RGDRP, mais a souligné la nécessité de s'appuyer sur des données scientifiques pour évaluer la vulnérabilité. Il a fait remarquer que même dans les pays à revenu intermédiaire, certaines régions sont exposées à des risques élevés de sécheresse. Les représentants de la CNULCD ont répondu qu'un comité technique apporterait son soutien au secrétariat. Le comité directeur examinera une approche d'éligibilité qui tiendra compte du revenu et de la vulnérabilité à la sécheresse.

Le CILSS, qui représente les pays du Sahel déjà confrontés à de graves effets de la sécheresse, a demandé comment les efforts des organisations régionales telles que la sienne seraient reconnus et soutenus par le Partenariat. Les représentants de la CNULCD ont répondu que le RGDRP vise à apporter une valeur ajoutée et à compléter les processus existants afin de garantir que les parties prenantes impliquées dans le renforcement de la résilience à la sécheresse puissent accéder plus efficacement aux financements.

b. Déclarations et propositions stratégiques des pays et des partenaires

La session officielle des déclarations de la conférence inaugurale du RGDRP a mis en évidence le soutien politique fort et les précieux commentaires des pays et des partenaires institutionnels. Dans leurs interventions, les participants ont réaffirmé la pertinence du Partenariat et son potentiel pour transformer la réponse à la sécheresse. Un appel clair a été lancé en faveur d'une approche inclusive, transparente et pilotée par les pays, qui apporte un soutien rapide et équitable en fonction du revenu et de la vulnérabilité à la sécheresse.

Le PNUD, représenté par le Dr Nahid Hussein, a confirmé sa volonté de soutenir le RGDRP, en particulier par le biais du Fonds de préparation. La CAF a souligné son investissement substantiel dans la résilience à l'eau et a recommandé des critères d'éligibilité clairs, l'intégration de la planification des investissements dans les stratégies nationales de lutte contre la sécheresse et un rôle potentiel pour l'IDRA dans la gestion de la plateforme de connaissances. L'Espagne et le Sénégal ont souligné l'importance de l'alignement sur les mécanismes internationaux tels que l'IDRA, le FEM et le Fonds d'adaptation, tandis que l'Espagne a réitéré son intérêt à contribuer au comité directeur et à la plateforme de connaissances.

Plusieurs pays, dont le Pakistan, le Libéria, le Soudan et l'Ouganda, ont souligné l'urgence de lutter contre la sécheresse dans les programmes nationaux de développement. Ils ont mis en avant la nécessité d'une assistance technique, de systèmes d'alerte précoce, de renforcement des capacités et d'accès au financement. Le Pakistan a proposé des mises à jour régulières sur les progrès réalisés et une coordination trilatérale avec les partenaires de développement. Le Libéria a souligné l'importance de partenariats inclusifs et transparents et a appelé à un soutien pour finaliser les politiques et plans nationaux de lutte contre la sécheresse.

D'autres commentaires ont porté sur l'amélioration de la gouvernance et de l'allocation des ressources. Le Zimbabwe a demandé que l'indice de vulnérabilité soit affiné, tandis que la Sierra Leone et l'Ouganda ont souligné l'importance de la coordination régionale. L'Éthiopie a proposé d'utiliser l'IA dans les systèmes d'alerte précoce, et Djibouti a appelé à

alignement sur les programmes de développement en cours. Le Liban a souligné l'importance de la synergie avec des initiatives environnementales plus larges.
Dans l'ensemble, les déclarations ont reflété un engagement fort, une harmonisation avec les objectifs du RGDRP et une volonté commune de faire en sorte que le Partenariat devienne une plateforme de coordination efficace pour renforcer la résilience mondiale face à la sécheresse.

En réponse aux déclarations des représentants des pays et des partenaires, le secrétaire exécutif de la CNULCD, Ibrahim Thiaw, a salué les idées et reconnu leur valeur pour l'orientation du partenariat. Il a souligné que, si de nombreux pays ont exprimé leur ambition, il est essentiel d'élaborer des politiques nationales de lutte contre la sécheresse afin d'identifier clairement les besoins. Il a fait remarquer que même dans les pays développés, ces politiques et stratégies font souvent défaut et a insisté sur l'importance de la coordination entre les ministères. Selon lui, la planification nationale est fondamentale pour attirer l'aide internationale, et les ressources nationales doivent également être mobilisées pour compléter l'aide extérieure.

M. Thiaw a également évoqué l'importance d'intensifier les mesures. Il a encouragé les pays à ne pas attendre les fonds extérieurs pour aller de l'avant, mais à s'appuyer sur les efforts déjà déployés. Pour ce faire, les partenariats avec les institutions techniques et le secteur privé sont essentiels, tout comme le soutien des bailleurs de fonds multilatéraux. Il a proposé une collaboration plus étroite avec l'IDRA et a souligné que le partenariat devrait promouvoir des solutions pratiques.

Les conseillers Youba Sokona et Michael Koch ont fait écho à ces messages, soulignant que le processus RGDRP a été conçu en collaboration avec les parties prenantes. Ils ont appelé à une collaboration continue et à une approche pragmatique pour finaliser le cadre.

c. Coordination pour un impact : gouvernance, financement et priorités régionales en matière de résilience à la sécheresse

Panels 1 et 2 : De l'alerte précoce à l'investissement coordonné dans la résilience à la sécheresse

Ce panel de haut niveau a réuni des experts et des dirigeants institutionnels afin d'explorer les moyens de passer de l'alerte précoce à l'action rapide et d'augmenter les investissements dans la résilience à la sécheresse. Animée par Satu Ravola (Bureau d'évaluation - CNULCD), la session a souligné l'urgence de passer d'une réponse à la crise à une préparation à long terme et au renforcement de la résilience.

- <u>Action précoce et coordination</u>

Robert Stefanski (OMM) a ouvert la discussion en revenant sur les 12 années d'expérience de l'OMM en matière de coordination de la lutte contre la sécheresse, soulignant l'importance d'une collaboration à long terme avec plus de 47 pays. Il a insisté sur le fait que la sécheresse devait être abordée dans un cadre plus large de risques environnementaux. La transparence, des partenariats durables et des institutions nationales solides sont essentiels pour rendre les systèmes d'alerte précoce véritablement opérationnels.

Giriraj Amarnath (IWMI-CGIAR) a souligné l'importance d'ancrer les systèmes d'alerte précoce dans les réalités locales. Il a appelé à intégrer des technologies telles que les stations de surveillance automatisées et les données fournies par les citoyens dans les évaluations de la vulnérabilité. Il a fait valoir que les projets isolés sont insuffisants et a appelé à une collaboration multisectorielle entre neuf secteurs, en alignant les efforts dans un cadre commun pour une résilience à long terme.

Thomas Pitaud (PNUD) a souligné qu'une gouvernance efficace de la sécheresse nécessite une approche systémique combinant l'intégration des politiques, le financement et le renforcement des capacités. Il a approuvé la structure de gouvernance proposée par le RGDRP

, y compris des voies de financement communes et parallèles, et a recommandé la création d'un « réseau intégré de résultats » afin d'aligner les efforts, de suivre les progrès et de constituer des pipelines de projets nationaux.

Le panel a conclu que le passage de l'alerte précoce à l'action précoce exige des investissements dans l'architecture institutionnelle, un financement coordonné et des systèmes de connaissances soutenus par une gouvernance forte.

- Financement et mise en œuvre

La deuxième partie du panel a porté sur le financement et le renforcement des partenariats. Les intervenants ont souligné le besoin urgent d'une branche technique pour incuber les projets et garantir leur mise en œuvre.

Ulrich Apel (FEM) a présenté l'approche de la FEM en matière d'investissements flexibles et dirigés par les pays à travers cinq volets de financement. Il a annoncé des plans déjà en discussion pour le prochain programme de la FEM-9 axé sur la sécheresse et a préconisé le regroupement des initiatives existantes en paquets d'investissements cohérents.

Syed Husain Quadri (BID) a confirmé l'engagement d'un milliard de dollars de la Banque islamique de développement pour la résilience à la sécheresse, soulignant que ce montant pourrait être multiplié par cinq ou six grâce à un partage structuré des risques. Il a mis en avant le rôle du financement catalytique et du renforcement des capacités pour débloquer des investissements supplémentaires.

Mohammad Abbadi (UNCDF) a proposé une stratégie financière articulée autour de trois piliers : tirer parti du fonds d'amorçage de 150 millions de dollars, la mise en place d'un mécanisme de réduction des risques pour les investisseurs privés et la création d'une structure de gouvernance technique chargée d'évaluer les projets. Il a souligné le rôle de l'Arabie saoudite dans le soutien de cette infrastructure technique.

Khalid Cherki (UNCCD Maroc) a présenté le plan national de lutte contre la sécheresse 2021 du Maroc, qui implique 48 institutions. Il a souligné les défis opérationnels et appelé à un soutien international pour reproduire à plus grande échelle les modèles efficaces tels que le dessalement et la réutilisation de l'eau.

Daniel Tsegai (UNCCD) a réaffirmé la nécessité d'une collaboration fondée sur la science et les données factuelles. Il a exhorté les partenaires à se concentrer sur les pipelines opérationnels et à veiller à ce que les alertes précoces se traduisent par des mesures rapides et durables.

La session a démontré une forte convergence entre les parties prenantes sur la nécessité de partenariats inclusifs, d'une gouvernance transparente et de mécanismes de financement ciblés pour renforcer efficacement la résilience à la sécheresse.

Panel 3 : Synergies et intégration des efforts actuels

Modéré par le Dr Birguy Lamizana (UNCCD-GPARC), ce panel a abordé les principaux obstacles à la mise en œuvre de la résilience à la sécheresse, l'intégration des initiatives existantes et le rôle de l'innovation et du secteur privé.

S.E. Nabil Ben Khatra (OSS) a identifié les principaux obstacles, tels que la fragmentation de la coordination, les capacités financières et techniques limitées et le manque de cohérence des politiques entre les secteurs et les pays. Il a souligné que de nombreuses régions sujettes à la sécheresse sont confrontées à des systèmes de données obsolètes, à des barrières linguistiques et à l'insécurité, ce qui rend difficile la conception et le financement de projets de résilience durables. Il a mis en évidence le manque d'informations harmonisées et accessibles comme un obstacle majeur à l'intégration et a appelé à des stratégies plus inclusives qui tiennent compte des réalités et des capacités locales.

Le Dr Caroline King Okumu (Centre britannique pour l'écologie et l'hydrologie) a fait écho à la nécessité d'une meilleure coordination et d'un meilleur alignement des parties prenantes. Elle a souligné que la sécheresse mondiale souffre souvent d'un manque de représentation équitable

, en particulier de la part des pays les plus touchés. Il est essentiel de garantir une participation plus large et d'aligner les divers intérêts pour élaborer des stratégies de résilience efficaces et inclusives.

Johannes Kruse (GIZ/ELD) a abordé le défi de la mobilisation des investissements privés. Il a fait valoir que les solutions fondées sur la nature (SFN) sont sous-évaluées dans les systèmes économiques traditionnels, même si elles génèrent de larges avantages pour la société. Afin de débloquer les financements privés, il a proposé trois points d'entrée : adopter une perspective globale de la société qui reflète les avantages sociaux et environnementaux, réformer les systèmes financiers afin de valoriser le capital naturel, et créer des conditions favorables, telles que la résolution des questions foncières,

afin d'attirer les investissements. Il a souligné la nécessité de constituer des pipelines de projets investissables à l'aide de données solides et normalisées.

S'exprimant en ligne, Phemo Kgomotso (PNUD) a souligné qu'une collaboration étroite entre les gouvernements est essentielle pour réduire les obstacles à la mise en œuvre. Elle a mis en avant des technologies innovantes telles que les instruments d'assurance et l'importance d'intégrer des approches à plusieurs échelles, des projets locaux aux programmes nationaux. Elle a également insisté sur la nécessité de simplifier l'accès au financement, en particulier pour les acteurs locaux, afin de renforcer l'impact sur le terrain.

Le modérateur a conclu que pour surmonter les défis liés à la sécheresse, il fallait coordonner les efforts à tous les niveaux. Les parties prenantes doivent harmoniser les initiatives existantes, améliorer le partage des connaissances et utiliser des outils financiers et technologiques adaptés pour élaborer des solutions efficaces et évolutives. Le panel a appelé à un changement de mentalité, afin de reconnaître les communautés non seulement comme des groupes vulnérables, mais aussi comme des acteurs actifs, et à l'adoption de stratégies plus inclusives et fondées sur des données pour débloquer des financements publics et privés en faveur de la résilience à la sécheresse.

Tables rondes multipartites : priorités thématiques et régionales

Les participants ont identifié des priorités communes et des défis majeurs pour améliorer la préparation à la sécheresse dans toutes les régions. Ils ont souligné l'urgence d'élaborer ou d'actualiser les politiques et plans nationaux de lutte contre la sécheresse et de les aligner sur les cadres existants en matière de climat, de biodiversité, de neutralité en matière de dégradation des terres et de développement socio-économique. Ces plans doivent être soutenus par des systèmes de suivi clairs et des mécanismes de gouvernance inclusifs.

Une préoccupation commune concernait les capacités limitées – techniques, institutionnelles et financières – aux niveaux national et local pour concevoir et mettre en œuvre des politiques de lutte contre la sécheresse. Les parties prenantes ont souligné l'importance de renforcer les systèmes d'alerte précoce, d'améliorer l'accès aux données climatiques et d'investir dans des solutions fondées sur la nature, telles que le reboisement et la gestion durable de l'eau. Des approches inclusives associant les communautés autochtones, les femmes, les jeunes et le secteur privé ont été jugées essentielles pour garantir l'appropriation par les communautés et l'impact à long terme.

Afin d'aligner les efforts nationaux sur le RGDRP, les participants ont recommandé d'intégrer les plans de lutte contre la sécheresse dans des cadres politiques et budgétaires nationaux plus larges (par exemple, les PAN, les CDN, les ODD) et de garantir la participation des parties prenantes depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre. Un mécanisme de coordination multisectoriel a également été proposé au niveau national.

En matière de financement, les deux groupes ont appelé à un accès simplifié aux fonds, à des accords de cofinancement plus solides et à des mécanismes innovants tels que les obligations pour la sécheresse et les fonds régionaux de financement. Le RGDRP a été considéré

comme un intermédiaire potentiel qui pourrait aider les pays à obtenir un appui technique pour la préparation des projets et servir de levier pour mobiliser des ressources internationales.

Enfin, la collaboration avec les organisations régionales et entre pays voisins a été soulignée comme essentielle pour lutter contre les risques de sécheresse transfrontalière. Il a été largement reconnu que le partage des connaissances et la mise à profit des plateformes existantes seraient essentiels pour accélérer les résultats.

d. Présentation de la structure de gouvernance et du comité directeur

La structure de gouvernance du RGDRP a été présentée par les conseillers de la CNULCD, à la suite de consultations approfondies avec les parties prenantes et les partenaires potentiels. Elle comprend cinq éléments clés : (1) un comité directeur, qui est le principal organe de décision et de contrôle ; (2) un secrétariat du partenariat sur la sécheresse, chargé de gérer les opérations quotidiennes, appuyé par un comité technique ;
(3) un administrateur du fonds chargé d'assurer la supervision financière ; (4) un mécanisme d'examen indépendant chargé de contrôler l'efficacité et la conformité ; et (5) une assemblée des partenaires servant de forum ouvert pour l'engagement et la collaboration. La proposition a été conçue pour garantir la crédibilité institutionnelle, la transparence et la large participation des acteurs concernés.

Au cœur de cette structure se trouve le Comité directeur, conçu comme le principal organe de gouvernance du partenariat. Le conseiller de la CNULCD a précisé que ce comité serait composé de représentants institutionnels plutôt que de représentants individuels afin d'assurer la continuité et la responsabilité. Au total, douze (12) sièges ont été proposés, conformément aux modalités de gouvernance d'initiatives mondiales similaires. La composition tient également compte des exigences du Fonds fiduciaire multipartenaire des Nations unies (MPTF), qui prévoit la participation de deux agences des Nations unies. La répartition des sièges vise à établir un équilibre entre les donateurs, les bénéficiaires, les experts techniques et les acteurs non étatiques.

Plus précisément, la proposition comprenait :

- 3 sièges pour les pays donateurs et les institutions financières
- 3 sièges pour les pays bénéficiaires
- 2 sièges pour les agences des Nations unies
- 2 sièges pour les organisations internationales disposant d'une expertise technique en matière de résilience à la sécheresse
- 1 siège pour le secteur privé
- 1 siège pour une ONG, une OSC ou une organisation communautaire

Il convient de noter que, compte tenu du nombre croissant de pays bénéficiaires éligibles considérés comme des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les participants ont convenu qu'un membre du comité directeur serait sélectionné parmi les pays à faible revenu et que deux membres du comité directeur seraient sélectionnés parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.

En ce qui concerne la durée du mandat, la proposition prévoyait :

- Deux membres permanents : au moins une agence des Nations unies et le Royaume d'Arabie saoudite (KSA) en tant que membre fondateur
- Dix membres tournants exerçant un mandat de trois ans échelonné

Afin de favoriser une gouvernance inclusive et participative, le comité directeur serait coprésidé par les membres permanents et un représentant des pays bénéficiaires éligibles. Les décisions seraient prises par consensus. Il a été proposé que les réunions aient lieu deux fois par an, parallèlement à des événements internationaux majeurs tels que les conférences des parties à la CNULCD ou les réunions des organes subsidiaires.

Les participants se sont mis d'accord sur les cinq éléments clés de la structure de gouvernance, à savoir le comité directeur, le secrétariat, l'administrateur, le mécanisme d'examen indépendant et l'assemblée. Ce large consensus a démontré un soutien fort en faveur d'un cadre de gouvernance qui équilibre l'efficacité opérationnelle et la supervision inclusive.

Il a été décidé que la CNULCD hébergerait le secrétariat du Partenariat sur la sécheresse, avec l'appui d'un comité technique, et que le Bureau du Fonds fiduciaire multipartenaire des Nations unies (MPTF) ferait office d'administrateur du Partenariat.

À l'issue de discussions approfondies, la structure proposée pour le Comité directeur a été approuvée, moyennant quelques clarifications mineures qui ont renforcé son caractère inclusif et fonctionnel. Les participants ont confirmé la configuration à 12 sièges et sont convenus d'un mandat de trois ans pour tous les membres non permanents afin d'assurer la stabilité et le renouvellement régulier. Afin d'améliorer la constitution des groupes constitutifs, la représentation et d'assurer la continuité, il a également été convenu d'introduire un système de membres titulaires et suppléants, en cas d'absence ou de conflit d'intérêts. La composition définitive du comité reflète les résultats des consultations menées avec les pays bénéficiaires physiquement présents à la conférence, tandis que la parole a également été donnée aux participants en ligne. Aucune objection n'a été soulevée virtuellement, ce qui a permis d'adopter la structure par consensus et de préparer le terrain pour la finalisation d'un organe de gouvernance équilibré et réactif pour le partenariat.

Répartition confirmée des membres :

Catégorie	Nombre de sièges	Membre	Détails
Agences des Nations Unies	2		
		CNUED	Membre permanent
		PNUD	Membre principal
		OMM	Suppléant du PNUD
Entités de financement	3		
		Royaume d'Arabie saoudite (KSA)	Membre permanent
		Banque islamique de développement (BID)	Membre principal

		Fonds de l'OPEP pour le développement international	Suppléant de la BID
		Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Membre principal
Pays bénéficiaires	3		
		Pays à faible revenu Siège	
		Éthiopie	Membre principal
		Tchad	Suppléant
		Premier siège LMIC	
		Cameroun	Membre principal
		Kenya	Suppléant
		Deuxième siège LMIC	
		Pakistan	Membre principal
		Ouzbékistan	Suppléant
		Représentant de la région ALC (à confirmer)	Suppléant
Organisations internationales	2		
		Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS)	Membre principal
		Alliance internationale pour la résilience à la sécheresse (IDRA)	Membre principal
Secteur privé	1	À déterminer	Sélection par le biais d'un processus transparent par la CNULCD
ONG/OSC/Organisation communautaire	1	À déterminer	Sélection par le biais d'un processus transparent par la CNULCD

Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes participant en ligne se sont engagés à identifier et à communiquer le nom de leur représentant sélectionné à l'issue de consultations internes supplémentaires. Les sièges représentant le secteur privé et les ONG/OSC/organisations communautaires seront attribués à l'issue d'un processus équitable, inclusif et transparent mené par la CNULCD.

4. Prochaines étapes

- Finaliser la charte de partenariat et le document de gouvernance sur la base des commentaires reçus lors de la conférence inaugurale.
- Coordonner la sélection des autres membres du comité directeur.
- Organiser des réunions en ligne/virtuelles pour préparer la première réunion en personne du comité directeur (Panama, décembre 2025) afin d'orienter la suite du processus.

Le Comité directeur a été invité à examiner :

- le processus de création d'un fonds fiduciaire multipartenaire.
- Structure et budget du secrétariat du partenariat, y compris pour la mise en place du comité technique, de l'organe d'examen indépendant et de l'assemblée.
- Critères d'éligibilité utilisant des indicateurs de vulnérabilité à la sécheresse parallèlement à la classification des revenus
- Directives opérationnelles et programmatiques ; outils de rapport simplifiés
- Orientations sur les considérations relatives au financement parallèle.

5. Remarques finales

S.E. Dr Osama Faqeeha, vice-ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Agriculture, Arabie saoudite

M. Osama a exprimé sa gratitude à M. Thiaw et à la CNULCD pour avoir organisé la conférence et fourni une plateforme pour un dialogue ouvert et productif. Il a remercié M. Michael Koch et M. Youba Sokona pour leurs efforts dans la consolidation des contributions et a salué tous les délégués qui ont participé en personne et en ligne.

Il a salué l'esprit de coopération qui a permis de parvenir à un consensus dans les derniers jours, soulignant que la sécheresse est un problème mondial qui nécessite une réponse collective. Il a noté que le RGDRP offre un cadre pour avancer ensemble, fondé sur des principes communs.

Parmi les principales réalisations, il a cité les progrès en matière de gouvernance et de représentation régionale, qui constituent une base prometteuse établie grâce à des efforts conjoints. M. Osama a appelé à maintenir la dynamique afin d'avancer rapidement, mais de manière réfléchie.

Il a souligné l'importance d'associer les ONG et le secteur privé et a proposé de mettre en place des mécanismes pour garantir leur participation au comité directeur. Il a annoncé la première réunion en personne du comité directeur en décembre 2025, en marge de la réunion du CRIC de la CNULCD au Panama, et a encouragé la CNULCD à organiser des sessions virtuelles au préalable afin de finaliser les contributions.

Il a conclu en appelant à la mise en place de partenariats solides à tous les niveaux et a adressé ses sincères remerciements à toutes les personnes impliquées.

S.E. Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la CNULCD

M. Ibrahim Thiaw a chaleureusement félicité tous les participants, exprimant son admiration pour la manière dont le compromis et la collaboration ont permis d'aboutir à des résultats concrets en si peu de temps. Ces résultats sont le fruit de près de deux ans de consultations et d'engagements assidus.

Il a souligné que la mise en place d'un cadre de gouvernance constituait une étape historique, affirmant qu'avec de la détermination et une vision claire, même les objectifs les plus ambitieux pouvaient être atteints. Se réjouissant que l'ensemble du processus ait été mené à bien avant la fin de son mandat, il

a félicité les nouveaux membres du Comité directeur et a conclu en saluant l'esprit de coopération qui a permis à ce partenariat d'entrer dans une nouvelle phase prometteuse.